

# Focus Natura 2000

Marais et falaises des coteaux de Gironde  
Estuaire de la Gironde : marais de la rive Nord



NOTRE NATURE  
PRÉCISÉMENT



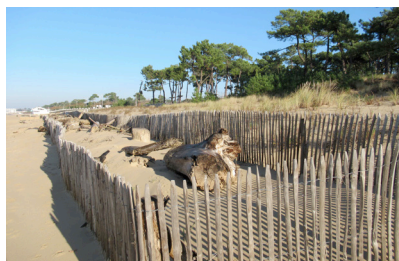
# ÉDITO

La France dispose du deuxième domaine maritime au monde, lui conférant ainsi une forte responsabilité quant à la préservation du milieu marin. Les sites Natura 2000 que nous animons sont majoritairement terrestres, comprenant également une partie aquatique, ici estuarienne. Il est reconnu que les écotones, ces espaces de transition entre deux milieux naturels, sont les zones les plus riches en biodiversité. Les espaces littoraux, interfaces entre le marin et le terrestre, représentent un linéaire de près de 30 km dans le site Natura 2000, le long de la rive charentaise du plus grand estuaire d'Europe.

La présence d'espaces naturels sensibles (ENS), du Parc naturel marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis dont le périmètre englobe en partie le site Natura 2000, les nombreuses études scientifiques menées sur ce territoire depuis des décennies par des organismes de recherche reconnus ainsi que les travaux de restauration des habitats naturels menés conjointement par différentes structures publiques et associatives sont autant d'indicateurs témoignant de la haute valeur écologique de ces milieux de transition. Dans ce 7<sup>e</sup> numéro de la lettre d'informations Natura 2000 nous vous proposons donc un point de vue littoral du site. La confirmation de la présence d'une nouvelle espèce d'oiseau d'intérêt communautaire, l'Elanion blanc, nous assure que les différentes actions menées par les acteurs du territoire en faveur de notre milieu naturel vont dans le bon sens.

Jean-Pierre Tallieu  
Président de la Communauté  
d'Agglomération Royan Atlantique

## Natura 2000 en action



© CARA

Les dispositifs de lutte contre l'érosion des milieux dunaires, financés à 80% par des contrats Natura 2000, ont été mis en place fin 2017 sur un linéaire total de 968 m de plage (voir FOCUS n°5). Les communes de Meschers-sur-Gironde et de Saint-Georges-de-Didonne, signataires de ces

contrats, percevront donc dans les prochains mois leurs aides financières suite à leurs demandes de paiement faites en 2019. Le coût total de ces opérations s'élève à 10 335,88 €. La commune de Saint-Georges-de-Didonne poursuit son engagement envers le réseau Natura 2000 puisqu'elle entreprend des actions de gestion écologique sur la pointe de Suzac accueillant des pelouses calcicoles d'intérêt communautaire.

Le contrat Natura 2000 porté par le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes (voir FOCUS n°6) a été lancé au printemps dernier sur le coteau de Moquesouris. Avant d'accueillir le troupeau d'ovins qui pâturera de façon extensive ce coteau, des clôtures ont été posées sur un linéaire d'environ 2 131 mètres pour un coût total de 23 203,50 €. Ce futur entretien par pâturage extensif est d'autant plus important puisque sur ces pelouses calcicoles, la Société Française d'Orchidophilie Poitou-Charentes-Vendée a découvert qu'une espèce d'orchidées observée dans ce secteur serait en fait une nouvelle sous-espèce jamais encore identifiée. Elle se dénomme donc depuis 2019 *Ophrys fuciflora subsp.aestuairiensis* Ring, Querré et Biron subsp.nova.



© CARA



La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles est depuis le 03 mai 2019 un nouvel adhérent de la charte Natura 2000 ! Organisme à vocation sanitaire, il contribue grâce à son réseau de piégeurs bénévoles à la régulation des

espèces classées nuisibles, comme le ragondin fragilisant les berges dans les marais, habitat principal du site Natura 2000. La FDGDON mettant déjà en œuvre des bonnes pratiques dans les méthodes de régulation de la faune envahissante (absence d'utilisation de produit chimique, trappe d'échappement à Vison d'Europe, respect des modalités de destruction définies par les services de l'État, etc.), voit ainsi son engagement valorisé par la Charte Natura 2000, et permet ainsi une meilleure connaissance du territoire grâce aux nombreux bénévoles sur le terrain.

La création du site Natura 2000 en 2009 s'est justifiée, entre autre, par la présence de 4 espèces d'insectes d'intérêt communautaire



(inscrites à l'annexe II de la Directive européenne Habitats, Faune, Flore). Un petit guide est disponible en ligne sur <http://www.agglo-royan.fr/site-36> pour en savoir davantage. Bonnes observations !

# Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, un nouvel acteur dans le paysage Natura 2000 local

Le réseau Natura 2000 est composé de sites terrestres, marins et mixtes (majoritairement terrestre avec une partie marine). C'est le cas pour les sites Natura 2000 « Marais et falaises des coteaux de Gironde » et « Estuaire de la Gironde : marais de la rive nord ». Leurs parties marines **sont incluses dans le périmètre du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis créé en 2015** et dont le plan de gestion, feuille de route pour les 15 prochaines années, a été approuvé en juin 2018.

L'objectif du Parc est la **préservation du milieu marin, l'amélioration de sa connaissance et l'accompagnement du développement durable des activités maritimes** : ces objectifs rejoignent ceux du réseau Natura 2000. En effet, le Parc est lui-même animateur de 7 zones Natura 2000, exclusivement marines, et recouvrant 99,47% de la surface du Parc.

Les actions menées, liées aux 50 objectifs issus de la concertation et inscrits dans le plan de gestion, répondent à 6 grandes orientations définies lors de la création du Parc :

- **améliorer et partager la connaissance** scientifique et empirique des milieux marins, des espèces et des usages,
- **préserver et restaurer les milieux et les fonctionnalités écologiques**, dans un équilibre durable entre biodiversité et activités socio-économiques,
- **renforcer le lien terre-mer** par le partenariat des acteurs concernés afin de préserver la qualité et la quantité des eaux,
- **promouvoir et développer les activités de pêche professionnelle, aquacoles et conchylicoles**, dans le respect des écosystèmes marins,
- **promouvoir et développer les activités maritimes portuaires et industrielles** ainsi que les activités de loisirs dans le respect des écosystèmes marins,
- **diffuser, auprès du plus grand nombre, la passion de la mer** et impliquer chacun dans la préservation du milieu maritime et littoral.

Sous influence des eaux douces des estuaires, cette zone présente une forte productivité planctonique, essentielle pour la biodiversité marine mais aussi pour les activités économiques comme la conchyliculture ou la pêche. La **richesse du Parc s'exprime également par la présence d'une mosaïque d'habitats** (fonds rocheux, vasières, îlots, estrans calcaires, sables, etc.) servant de



**lieux d'alimentation, de frayère, de reproduction, de nurserie** pour de nombreuses espèces.

C'est également une **zone majeure de migration** pour les poissons amphihalins (se déplaçant dans les eaux douces et salées) et l'avifaune, dont de nombreuses espèces sont protégées par le réseau Natura 2000 comme l'Avocette élégante.

## À SAVOIR

Le Parc en quelques chiffres-clés :

- 6 estuaires
- 1 000 km de côte
- 114 communes
- 6 500 km<sup>2</sup> d'espace marin

Pour davantage d'informations, rendez-vous sur [www.parc-marin-gironde-pertuis.fr](http://www.parc-marin-gironde-pertuis.fr)



## La laisse de mer, témoin d'une plage vivante



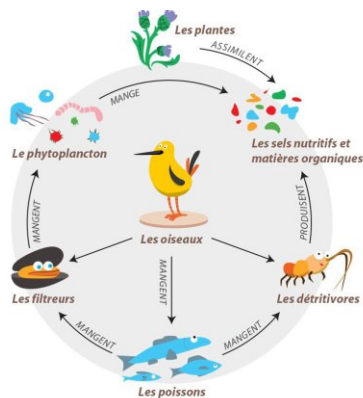
Plage de Suzac - Meschers-sur-Gironde © CARA

Comme son nom l'indique, la laisse de mer est ce que l'océan **dépose sur la plage après la marée haute**. Composée de **déchets naturels** (algues, coquillages, bois flottés, restes d'animaux, etc.), elle est la **base de la chaîne alimentaire** de l'écosystème des plages, offrant le gîte, le couvert et des sites de reproduction pour de nombreuses espèces : puces de mer, crabes, oiseaux, ... Des intrus, bien trop nombreux, sont également retrouvés dans la laisse de mer : il s'agit des déchets, jetés pour la plupart dans nos zones urbaines et qui, poussés par le cycle de l'eau, se retrouvent dans l'océan puis sur les plages. Le nettoyage mécanique des plages, moyen couramment employé pour enlever ces déchets, détruit la laisse de mer puisqu'il n'est pas sélectif : il enlève autant les déchets que la laisse de mer, et même le sable ! **Seul un ramassage sélectif, manuel, permettra de garder une plage sans déchet et vivante.**

Retirer la laisse de mer a des conséquences sur la faune, mais également sur la flore littorale, notre paysage voire notre sécurité.

En se décomposant, les éléments naturels de la laisse de mer enrichissent le milieu en matière organique **favorisant ainsi le développement des plantes**. La présence des plantes permet de retenir le sable, et ainsi de **lutter contre l'érosion** et donner naissance aux dunes ; elles sont les **meilleures protections contre les assauts des tempêtes**, limitant les dégâts dans nos villes littorales. Avec le dérèglement climatique, ces phénomènes météorologiques sont plus fréquents et plus violents, **la préservation des laisses de mer est donc l'affaire de tous !**

### Cycle de vie de la laisse de mer



© Gaëlle Proserpi

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique - 107, avenue de Rochefort - 17201 Royan cedex. Cette lettre d'information est publiée avec la participation financière de l'Europe (programme FEADER et Natura 2000), l'Etat et la CARA.



# ZOOM

## « La Sterne pierregarin et la Sterne caugek »

Parmi les oiseaux du littoral justifiant la désignation du site Natura 2000, 3 d'entre eux font partie de la famille des laridés, famille regroupant les oiseaux aquatiques, dotés de pattes palmées et d'un bec pointu : la mouette mélanocéphale, la sterne caugek et la sterne pierregarin. Nous vous proposons un petit mémo comparatif entre ces deux dernières. Pour les observer « en chair et en plumes », soyez aux aguets car sur le littoral du site Natura 2000 ces oiseaux ne viennent que pour s'alimenter. Leur technique de pêche est très reconnaissable puisqu'elles plongent en piquet dans l'eau pour capturer les poissons ! Spectacle garanti !

Voici quelques astuces pour les différencier au printemps et en été, période de présence de ces espèces sur notre littoral.



© Uryadnikov Sergey - Adobe Stock

**Sterne pierregarin**  
*fréquente tous les milieux aquatiques (littoraux et fluviaux)*

- Calotte noire
- Bec rouge vif, pointe du bec noir
- Pattes rouges
- En vol, dessous des ailes plus grisé et les extrémités plus foncées que chez la sterne caugek

**Sterne caugek**  
*exclusivement marine et côtière*

- Calotte noire
- Huppe noire hirsute
- Bec noir, pointe du bec jaune
- Pattes noires
- Corps et dessous des ailes d'un blanc éclatant



© Ivan Kuznin - Adobe Stock



Le petit plus chez la sterne caugek : elle peut nager jusqu'à 5 m de profondeur pour pêcher !

Si vous avez la chance d'observer une colonie de sternes sur le site Natura 2000, n'hésitez pas à transmettre votre observation à l'animatrice du site Natura 2000 à [l.renon@aggl-royan.fr](mailto:l.renon@aggl-royan.fr)

Les sternes sont sensibles au dérangement, gardez donc vos distances afin de respecter leur tranquillité !

Directeur de la publication : Jean-Pierre TALLIEU

Coordination éditoriale : Leïla RENON

Comité de rédaction : Antoine BIGOT, Leïla RENON, Clémentine GUILLAUD

Maquette : Agence DOSCOCO

Conception : Audrey PENAUD

Photos : CARA, Adobe Stock

Couverture : Adobe Stock

Impression : Imprimerie Atlantique Offset

Édition : octobre 2019

